

etc., n'ont-ils pas dû leur guérison à un genre de vie actif qu'on les obligeait de suivre ou que la fortune les forçait d'adopter. En somme, l'exercice modéré favorise l'appétit, active la digestion, facilite la conversion des matières alimentaires en notre propre substance, et ne doit jamais être négligé.

Mais l'exercice n'est pas seulement indispensable à la santé, il est également nécessaire au développement de la force physique qui, elle-même, est à son tour d'une nécessité absolue dans toutes les situations de la vie. Je sais néanmoins que, pour ce qui concerne l'art de la guerre, ce dernier moyen d'argumenter à coups de canons, commun aux rois et aux peuples, c'est une opinion assez généralement répandue que la force physique n'entre que pour peu de chose dans le gain des batailles; que le succès dépend presque toujours, toutes choses égales d'ailleurs, de la supériorité des chefs et de la discipline plus ou moins parfaite des troupes que l'on oppose les uns aux autres. Tout en admettant volontiers l'importance de ces deux conditions, le génie et l'instruction dirigée par le génie même, il n'en est pas moins vrai que, lorsque ces deux conditions se rencontrent au même degré dans les chefs et les troupes opposés, les meilleurs bras et les meilleures jambes n'assurent la victoire à celle des deux armées qui a l'avantage de compter dans ses rangs le plus grand nombre de ces utiles engins. Les troupes modernes sont exposées aux mêmes marches, aux mêmes fatigues, aux mêmes privations que l'étaient les troupes grecques et romaines; et les fastes de l'histoire prouvent qu'il ne s'est jamais rencontré d'obstacles qu'elles n'aient vaincus; mais cela ne prouve pas qu'avec des armes égales et chargées du même poids, les soldats d'aujourd'hui eussent été capables de tenir tête aux soldats lacédémoniens, ce qui est au contraire improbable puisque, pour vaincre ces derniers, il a fallu leur opposer des hommes exercés et capables de les égaler dans le gymnase. Bien des gens croient que nos armées n'ont que très rarement l'occasion de combattre corps à corps, et que tout se décide au moyen du plus grand nombre de projectiles, plus ou moins bien et artistement lancés. Ceci est une grave erreur: car il n'est guère de batailles où des charges de cavalerie n'entraînent d'affreuses mêlées. Jamais, presque jamais des batteries, lorsqu'elles sont enlevées, ne le sont autrement, qu'à la pointe de la baïonnette; et l'on voit rarement un ancien militaire qui ait été présent à un certain nombre d'engagements qui ne vous raconte les sensations qu'il a éprouvées à l'instant terrible du choc, et durant le court mais épouvantable conflit de deux masses d'infanterie s'abordant à l'arme blanche. Pour des troupes braves et bien disciplinées, commandées par des officiers dignes de porter ce nom, rien de plus sûr et de plus décisif, après une décharge ou deux des armes à feu, qu'un choc vigoureux à la baïonnette. L'ennemi qui, pour la plupart du temps, compte sur le nombre de cartouches qu'il se prépare à envoyer au vent, et qui ne s'attend pas aussi vite à une lutte corps à corps, perd la tête et n'oppose qu'une faible résistance, lâche pied et n'est rallié que bien difficilement, vaincu pour ainsi dire avant que de combattre. Aussi, après une foule de faits bien constatés, est-il certain que la force physique est un don tout aussi précieux pour le soldat du dix-neuvième siècle qu'il l'était pour celui qui existait avant l'ère chrétienne; et que cette force physique ne s'acquiert jamais à un très-haut degré sans une instruction spéciale et une longue pratique.

Néanmoins, supposons un moment, en opposition aux témoignages des vivants et aux faits constatés dans toutes les relations écrites des combats et actions qui ont eu lieu durant le demi-siècle qui vient de s'écouler, que la force du corps ne contribue en rien aux succès des batailles, s'en suit-il qu'une constitution forte et robuste, l'agilité du corps, ne soient plus d'aucune utilité dans les occurrences ordinaires de la vie? L'expérience de tous les jours nous prouve, nous démontre à chaque instant le contraire. Combien de fois dans les voyages, les naufrages et les incendies, dans les événements de chaque jour, n'a-t-on pas eu occasion d'admirer le courage, le dévouement de certaines personnes qui, par leur présence d'esprit, leur sang-froid, leur force et leur agilité, ont sauvé la vie à des centaines, que dis-je, à des milliers de leurs semblables? Quel beau spectacle que celui que

nous offre un jeune homme intrépide, escaladant, au moyen de faibles secours, au deuxième ou troisième étage d'un édifice pour arracher aux flammes dévorantes un père, une mère, un enfant chéris! Que de tressaillements dans l'âme des spectateurs à la vue de cet autre qui, aussi prompt que l'éclair, s'élance dans les flots pour un infortuné qu'un accident vient d'y précipiter! Que d'applaudissements, de *bravos* adressés à celui qui, fendant la foule au moyen de ses bras exercés et athlétiques, va arracher aux étreintes d'une brute, sous figure humaine, un être impuissant et faible, victime d'une sauvage férocité ou tombé dans un infâme guet-apens!

Maintenant, je demanderai à la jeunesse instruite du pays quel rôle, à l'avenir, elle se propose de jouer dans des circonstances analogues à celles que je viens de citer? Se croiera-t-elle tranquillement les bras en attendant qu'un charpentier, un maçon, un pêcheur, un forgeron ou un boulanger vienne au secours et arrachent à une mort certaine des malheureux sur le point de périr? Renoncera-t-elle volontairement à la plus douce jouissance que l'on puisse éprouver, au plus beau titre de gloire qu'il soit possible d'acquérir, la gloire de sauver la vie à un concitoyen? Non, assurément non: car je vois déjà la réponse écrite en traits de feu sur vos fronts mâles et magnanimes! Non, vous ne le céderez ni en agilité, ni en force, ni en courage à ces intrépides hommes de métier, à ces valeureux artisans: vous prendrez les moyens d'acquérir, par une instruction particulière, ces qualités précieuses qui tiennent à la nature de leurs occupations et dont ils sont devenus, pour ainsi dire, possesseurs à leur insu. A l'avenir, et j'en ai la conscience, on verra s'élever entre vous et eux, au moment du danger, une généreuse concurrence, une louable émulation. Si la fibre plus endurcie chez ces hommes du peuple leur permet de soutenir un plus grand degré de fatigue, l'ardeur et l'enthousiasme qui se rencontrent toujours chez les hommes instruits, nourris de tout ce que la culture des lettres peut exciter de nobles, de grands et généreux sentiments, compenseront autant et plus qu'il ne le faudra ces légers avantages.

(A continuer.)

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

INSPECTEURS D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par ordre en Conseil en date du 19 septembre courant, nommer Charles De Cazes, Ecuyer, Inspecteur d'écoles pour le district d'inspection comprenant les comtés de Bagot, Rouville et St. Hyacinthe, en remplacement de Ch. H. Leroux, Ecr.

COMMISSAIRE D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par ordre en Conseil en date du 31 août dernier, approuver les nominations suivantes:

Comté d'Yamaska.—St. David: MM. Calixte Bousquet et Abraham Manseau.

Et par ordre en date du 8 courant:

Comté de Shefford.—Roxton: Alfred Rocque, Ecr.

Comté de Shefford.—South Ely: MM. Narcisse Bissonnet et Magloire Trudeau.

Comté de Beauce.—St. Côme: MM. George Rodrigue, Joseph Bélanger, François Morissette, Pierre Genest et Sèvre Poulin.

Comté de l'Assomption.—Village de l'Assomption: M. Elisée Forest.

Comté de Saguenay.—Tadoussac: MM. Luc Maltais et François Bourgoin.

Comté d'Arthabaska.—Chénier: M. Louis Morin.

Cité de Québec.—Rév. Joseph Auclair, MM. Jacques Crémazie et Charles Eusèbe Lemieux.